

# Déclaration

---

95/66

TELLE QUE PRONONCÉE

ALLOCUTION

DE

L'HONORABLE ROY MACLAREN,

MINISTRE DU COMMERCE INTERNATIONAL,

DEVANT

LE CONSEIL ÉCONOMIQUE DES PAYS DU BASSIN DU PACIFIQUE

OTTAWA (Ontario)  
Le 2 novembre 1995



Gouvernement  
du Canada

Government  
of Canada

Canada

L'une des hypothèses continuellement avancées lorsqu'on parle du système commercial mondial est que les pays industrialisés de l'Occident – et surtout les États-Unis – sont le moteur de la libéralisation du commerce et que le monde en développement – y compris l'Asie – veut maintenir le protectionnisme.

Il n'est pas étonnant qu'il en soit ainsi. Car ce sont les pays ayant le plus de puissance économique qui ont toujours le plus solidement soutenu la libéralisation du commerce. La décision de la Grande-Bretagne de révoquer ses lois sur les céréales a coïncidé avec l'ascension économique du pays au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle; les États-Unis n'ont supplanté la Grande-Bretagne comme défenseur mondial du libre-échange qu'après l'avoir dépassée sur le plan de la force industrielle; et l'engagement de l'Allemagne envers le libre-échange a été directement proportionnel à sa performance économique.

Ce sont donc essentiellement l'Amérique du Nord et l'Europe qui ont pris l'initiative aux diverses séries de négociations menées dans le cadre du GATT [Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce] – lesquelles ont mené à l'accord de vaste portée récemment conclu à Marrakech; et ce sont essentiellement l'Amérique du Nord et l'Europe qui, de l'avis de plusieurs, devraient maintenant orienter la prochaine vague de libéralisation sous les auspices de l'Organisation mondiale du commerce [OMC].

Mais en sera-t-il toujours ainsi? Le centre de gravité économique du monde se déplace rapidement vers l'est. Les taux de croissance dans une bonne partie de la région Asie-Pacifique sont déjà de deux à trois fois supérieurs au taux moyen des membres de l'OCDE [Organisation de coopération et de développement économiques]. Si les tendances présentes se maintiennent, cette région comprendra 60 p. 100 de la population mondiale et comptera pour 50 p. 100 de la production mondiale et pour 40 p. 100 de la consommation mondiale d'ici l'an 2000. Cette croissance rapide façonne la structure de nombre d'économies asiatiques. Les barrières tarifaires sont progressivement éliminées, avec ou sans accords commerciaux en bonne et due forme. Les régimes d'investissement sont aussi en train de s'ouvrir, pour la simple raison que ces économies ont besoin d'énormes apports de capitaux étrangers et de techniques étrangères pour poursuivre leur croissance.

En bref, le renforcement économique de l'Asie s'accompagne de pressions croissantes en faveur de la libéralisation intérieure et de l'accès aux marchés étrangers. Si l'Histoire peut nous servir de guide, la région Asie-Pacifique pourrait bien devenir le principal moteur de la libéralisation du commerce et de l'investissement au siècle prochain.

C'est cette grande réalité économique – bien plus que nos engagements formels à Seattle, Bogor ou Osaka – qui illustre l'influence que les membres de l'APEC [mécanisme de Coopération économique Asie-Pacifique] auront sur le système commercial

mondial dans les prochaines décennies. Je ne veux pas minimiser les défis qui se poseront à la région Asie-Pacifique dans l'avenir immédiat. Il y a par exemple le refus de certains grands marchés avancés de se libéraliser autant que leur situation interne l'exige et que les exportateurs étrangers le réclament. Les liens corporatifs opaques, les réseaux de distribution restrictifs, le fouillis des réglementations, les préférences culturelles distinctives – voilà, entre bien d'autres facteurs, des éléments qui contribuent à maintenir le Japon, la Corée et d'autres dans le clan des économies industrialisées les plus protégées.

Pourtant, les profonds changements économiques observés même au Japon sont en voie de miner les murs protectionnistes. Le Japon mène depuis plusieurs années sa propre restructuration tranquille – une restructuration qui est alimentée en partie par un grand changement social et démographique, et en partie par les pressions de la concurrence internationale et par l'appréciation phénoménale du yen. Ce dernier facteur a nettement relevé les coûts relatifs de la production au Japon et élargi l'écart de prix entre les produits japonais et les importations. Ce qui a entraîné un transfert de la production à forte intensité de main-d'oeuvre et à faible technicité à l'extérieur du Japon, et une réorientation de la croissance économique axée sur l'exportation en faveur d'une croissance mue par la demande intérieure.

Le rythme du changement peut être imprévisible, mais son orientation est clairement visible. La libéralisation économique – surtout par la déréglementation et l'élimination des obstacles à l'importation – stimule la demande intérieure, ouvre des débouchés aux fournisseurs étrangers de biens et de services et alimente la reprise économique du Japon.

La communauté commerçante internationale est encore plus préoccupée par le fait que nous n'ayons pas encore pu négocier collectivement l'accession de la Chine à la nouvelle Organisation mondiale du commerce. Il va sans dire que la Chine est un cas *sui generis*. La taille de son économie a quadruplé depuis 1980, et son taux de croissance annuel moyen est maintenant de 9 p. 100. La Chine se classe déjà au 11<sup>e</sup> rang des nations commerçantes du monde. Si les tendances actuelles se maintiennent, son pouvoir d'achat pourrait égaler celui des États-Unis d'ici l'an 2020. Tout comme il était impensable, il y a 25 ans, que la Chine reste à l'écart des Nations unies, il est tout aussi impensable aujourd'hui que ce pays reste pendant longtemps à l'extérieur de la nouvelle Organisation mondiale du commerce.

Les régimes commercial et financier de la Chine ne sont pas encore aussi ouverts ou transparents que ce qui est exigé des membres de l'OMC. Et l'importance même de l'économie chinoise

nous dicte d'obtenir l'accession de la Chine aux bonnes conditions.

C'est pourquoi le Canada et les autres membres de l'OMC sont disposés à travailler fort pour faire en sorte que les négociations sur l'accession de la Chine permettent éventuellement l'acceptation de conditions satisfaisant toutes les parties. On observe, même en Chine, une nette tendance à la réforme de l'économie, à la libéralisation du marché et à une plus grande ouverture. La question n'est donc pas de savoir si la Chine va se joindre au système commercial international. C'est simplement de savoir quand elle va le faire.

Le point central est que la région Asie-Pacifique évolue bien plus rapidement que la plupart des analystes occidentaux le reconnaissent ou veulent le reconnaître. Cet élan se reflétera dans le rythme de développement de l'APEC. Il a fallu quatre ans pour lancer l'Uruguay Round et sept ans pour l'achever – et pourtant, nombre des questions identifiées dès 1982 n'étaient toujours pas réglées à la fin du Round. Par contraste, l'APEC a accepté, en l'espace de trois ans, d'appliquer le libre-échange d'ici 2010 entre ses économies développées et d'ici 2020 entre ses économies en développement – c'est-à-dire si l'APEC comprend encore des économies en développement dans 20 ans.

Certains se demandent si ces dates cibles sont réalistes étant donné la grande diversité des économies et des intérêts en cause. Mon sentiment personnel – et ce n'est qu'un sentiment – est que nous réaliserons le libre-échange dans de nombreux secteurs bien avant 2010 ou 2020 lorsque l'impulsion de la libéralisation aura été vraiment donnée.

C'est pourquoi le Canada s'est moins intéressé à la question de savoir quand le processus sera achevé; il s'est attaché à la question bien plus importante de savoir quand – et sous quelle forme – il devrait être enclenché. Dans les 12 derniers mois, nous avons par exemple oeuvré à la préparation de programmes de travail, de calendriers et de cadres qui permettront à tous les membres de l'APEC de concrétiser cette vision.

À l'issue de la réunion de l'APEC à Osaka, nous disposerons d'un plan détaillé assorti d'engagements concernant l'élimination graduelle des mesures tarifaires et non tarifaires, ainsi que d'un plan de travail touchant les procédures douanières, les normes, la conformité, l'investissement, les marchés publics et la médiation des différends, entre autres.

Le plan expose aussi en détail les programmes d'action convenus par les divers groupes de travail de l'APEC dans des domaines comme les transports, les télécommunications, le perfectionnement des ressources humaines, les petites et moyennes entreprises ainsi que la science et la technologie industrielles. Un certain

nombre d'entreprises canadiennes participent déjà aux activités des groupes de travail, et aident à faire en sorte que les travaux de l'APEC correspondent aux objectifs et aux besoins du secteur privé.

Le plan de l'APEC appelle les économies membres à développer leurs propres échéanciers détaillés pour la libéralisation et la facilitation du commerce. Ces échéanciers feront l'objet de discussions et de comparaisons tout au long de 1996, en vue d'une mise en oeuvre au début de 1997. Nous ne nous attendons pas à ce que les membres exposent en détail leurs plans de libéralisation respectifs pour la période allant de maintenant à l'année cible 2010. Nous allons toutefois faire pression pour avoir des échéanciers de trois à cinq ans, de manière que le secteur privé puisse jouir d'un certain degré de prévisibilité et d'un cadre temporel de planification.

Ce plan de l'APEC – comme tous les plans d'ailleurs – pourrait être meilleur. Il pourrait en effet comporter plus d'engagements précis, des délais plus serrés et, dans certains cas, des objectifs plus ambitieux. En outre, plusieurs importantes questions concernant la nature de l'APEC elle-même sont toujours sans réponse. Peut-on accentuer l'intégration de l'APEC tout en élargissant le nombre de ses membres? Après tout, plus nos décisions à Osaka seront ambitieuses, plus les pays de l'extérieur de la région seront appelés à emboîter le pas. Comment allons-nous concilier la nécessité, du moins au début, de garder l'APEC dans des proportions raisonnables, avec notre volonté d'un « régionalisme ouvert »?

Cela soulève alors une question encore plus fondamentale. En effet, allons-nous opter pour une libéralisation générale sur la base inconditionnelle de la nation la plus favorisée – auquel cas il serait difficile de voir comment nous pourrions accepter l'objectif du libre-échange dans la région sans avoir l'assurance que le reste du monde s'orientera aussi dans la même direction?

Devons-nous plutôt opter pour une zone de libre-échange plus conventionnelle, semblable à celle de l'ALENA [Accord de libre-échange nord-américain], par exemple? La solution est peut-être, comme l'a donné à entendre le Groupe de personnalités éminentes de l'APEC, de faire les deux – c'est-à-dire d'en arriver à un régime de libre-échange dans la région d'ici 2020, puis d'offrir l'accès au reste du monde sur une base réciproque.

D'une façon ou de l'autre, ce que nous devrions chercher à faire à Osaka, et après, n'est pas seulement d'adopter un instrument de libéralisation des marchés en Asie-Pacifique – cela serait une entreprise par trop modeste –, mais d'enclencher une poussée irrésistible pour accélérer le rythme de la libéralisation à l'échelle mondiale. Le Canada est bien placé pour jouer un rôle dans un tel projet. Nos exportations vers l'ensemble de la région

ont bondi de 19 p. 100 l'an dernier. Les économies de l'APEC absorbent maintenant la moitié de toutes les exportations canadiennes. Nos échanges bilatéraux avec les pays de l'Asie-Pacifique ont augmenté de 38 p. 100, ou de 14 milliards de dollars, depuis la création de l'APEC en 1989. L'investissement asiatique direct au Canada a quadruplé entre 1984 et 1994.

L'Asie représente quatre de nos cinq principales sources d'immigrants entrepreneurs. Le nombre de visiteurs en provenance de l'Asie-Pacifique a doublé de 1983 à 1993, de sorte que ceux-ci comptent maintenant pour le tiers des étrangers venant au Canada. Le nombre d'Asiatiques étudiant au Canada et le nombre de Canadiens apprenant les langues asiatiques se sont considérablement accrus. Nous avons déjà pris l'initiative en vue d'une libéralisation des échanges avec l'outre-Atlantique. Nous sommes tout aussi bien disposés envers le libre-échange avec les pays du Pacifique.

Merci.